

## Dossier d'orientation professionnelle

Le dossier complet (un seul fichier, format pdf, **nomprenomparcours.pdf**) est à déposer avant le 19 septembre 2021 minuit sur <https://sides.uness.fr> – session de formation FASP1 – Dépôt des dossiers d'orientation professionnelle.

Les doublants doivent également réaliser ce dossier.

Il comprendra :

- **Votre choix de parcours** clairement indiqué en en-tête
- **CV incluant notamment**

- le niveau d'anglais : groupe et note d'anglais de 3eA, séjours à l'étranger éventuels
- les UE LC recommandées pour le parcours qui ont été suivies et les notes obtenues
- une synthèse sur les compétences transversales de l'étudiant, à partir de la réflexion faite sur les fiches PEC

- **Lettre de motivation** incluant

- les contacts et expériences en rapport avec les parcours
  - \* Stages optionnels (stage découverte par exemple)
  - \* Entretiens & contacts pris
  - \* conférences suivies (FMEP, jeudis matin, conférences de recherche, ...)
  - \* visites de sites ou de labos
  - \* autres ...
- un projet professionnel argumenté
- les éventuels questionnements et doutes restants sur le choix de parcours doivent aussi apparaître
- l'évolution du projet au fil des années peut être mise en valeur en expliquant les raisons de ces évolutions.
- Vous pouvez y formuler une demande d'entretien avec un ou plusieurs responsables de parcours. De plus, cette demande doit également être formulée par mail auprès de [christelle.panella@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:christelle.panella@univ-grenoble-alpes.fr)

*Pour rappel, en cas d'hésitation sur le parcours, il est recommandé de s'entretenir avec le(s) responsable(s) de parcours concerné(s) en amont, c'est-à-dire dans le courant de la 3e année.*

- **Fiches PEC obligatoires**

- 1 par stage obligatoire : 1 stage d'initiation + 2 stages d'application officinaux
- 1 pour le Hackaton
- Fiche "Intérêts professionnels"
- Fiche "Valeurs, motivations"

- **Fiches PEC optionnelles**

L'étudiant pourra ajouter toute fiche PEC qu'il juge pertinente pour justifier de ses compétences, de son projet professionnel et/ou de l'adéquation entre compétences et projet. Les fiches PEC sont notamment recommandées pour justifier des expériences et contacts avec les parcours.

*Calendrier :*

*19/09 minuit : Date limite de dépôt des dossiers sur <https://sides.uness.fr> – session de formation FASP1 – Dépôt des dossiers d'orientation professionnelle (un seul dépôt possible, un seul parcours : nomprenomparcours.pdf)*  
*Entre le 20/9 et le 15/10 : examen des dossiers par les responsables de parcours*  
*Entre le 18/10 et le 08/11 : auditions éventuelles des étudiants (selon décision des responsables et demandes des étudiants)*